



AMG €URO STOXX

Support représentatif d'une unité de compte de contrat d'assurance-vie ou de capitalisation

- Un objectif de coupons de 7,50% chaque année
- Une protection du capital à l'échéance tant que l'indice DJ Euro Stoxx 50[®] n'a pas baissé de plus de 40% à cette date
- Durée d'investissement conseillée : 5 ans

Adequity 

 **SOCIETE GENERALE**
Corporate & Investment Banking

Détails du mécanisme

Un objectif de coupons annuels de 7,50%

Chaque année, à date anniversaire, on observe la performance de l'indice DJ Euro Stoxx 50® depuis le 30 avril 2010.

▪ **Si l'indice n'a pas baissé de plus de 20% depuis l'origine, l'investisseur reçoit le coupon AMG égal à :**

**7,50% pour chaque année écoulée depuis l'origine
déduction étant faite de
la somme des coupons déjà payés les années précédentes**

Grâce à ce mécanisme de **coupon mémoire**, l'investisseur a ainsi l'opportunité chaque année de récupérer les coupons non perçus les années précédentes.

▪ **Sinon, l'investisseur ne reçoit pas de coupon.**

Un mécanisme de maturité anticipée activable dès la première année

De l'année 1 à 4, à dates anniversaires, dès que la performance de l'indice DJ Euro Stoxx 50® depuis le 30 avril 2010 est supérieure ou égale à +7,50%, un mécanisme de maturité anticipée est activé, et l'investisseur reçoit :

**100% de son capital initial
+
le Coupon AMG**

Une protection du capital à l'échéance tant que l'indice Euro Stoxx 50® n'a pas baissé de plus de 40% à cette date

A l'échéance des 5 ans, on observe la performance de l'indice DJ Euro Stoxx 50® depuis le 30 avril 2010.

- Si l'indice n'a pas baissé de plus de 20%, l'investisseur reçoit :

100% de son capital initial
+
le Coupon AMG

- Si l'indice a subi une baisse comprise entre 20% (exclu) et 40% (inclus), l'investisseur reçoit :

100% de son capital initial

- Sinon, l'investisseur reçoit :

la valeur finale¹ de l'indice.

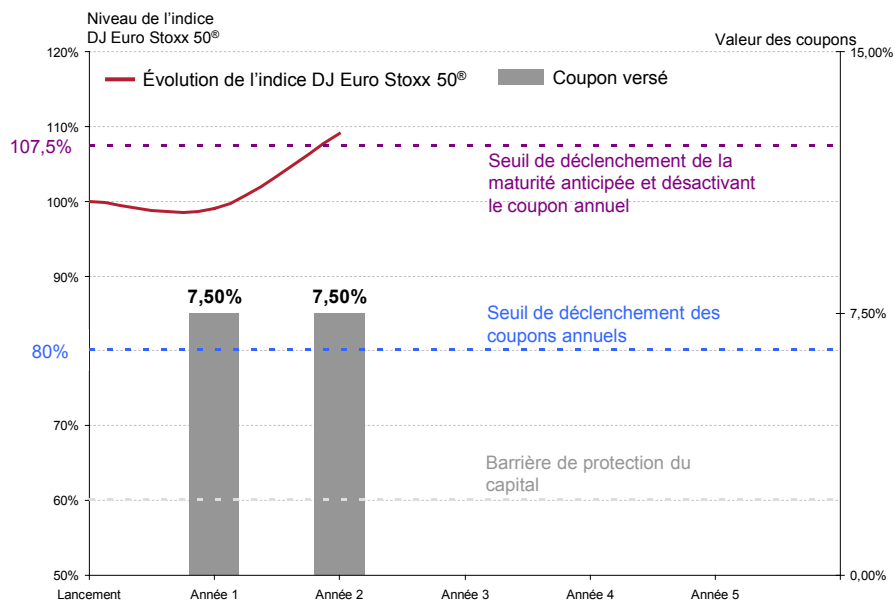
Il subit dans ce scénario une perte en capital à l'échéance.

¹La valeur finale de l'indice DJ Euro Stoxx 50® à l'échéance est déterminée en pourcentage de sa valeur initiale.

Illustrations du mécanisme

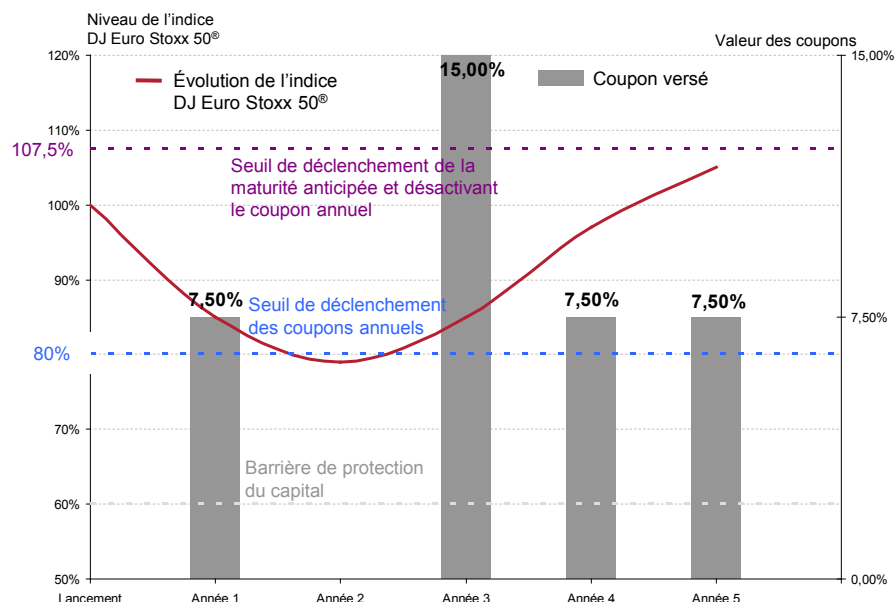
Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale de la part de Société Générale.

Scénario favorable : marchés stables/hausseurs



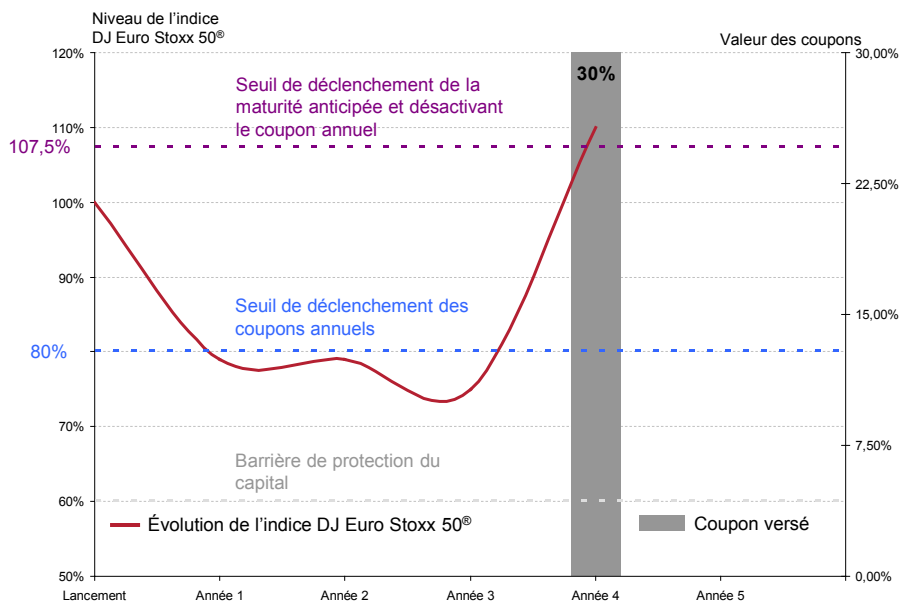
- A l'issue de la 1^{ère} année, le DJ Euro Stoxx 50[®] n'a pas baissé de plus de 20% depuis le 30/04/2010, l'investisseur reçoit donc un coupon annuel de 7,50%.
- A l'issue de l'année 2, la performance de l'indice depuis le 30/04/2010 est supérieure à +7,50%. Le mécanisme de maturité anticipée est activé et l'investisseur reçoit 100% de son capital initial et un coupon de 7,50% au titre de l'année 2 soit 107,50%.
- **Ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel de 7,5%.**

Scénario médian 1 : baisse puis rebond de l'indice



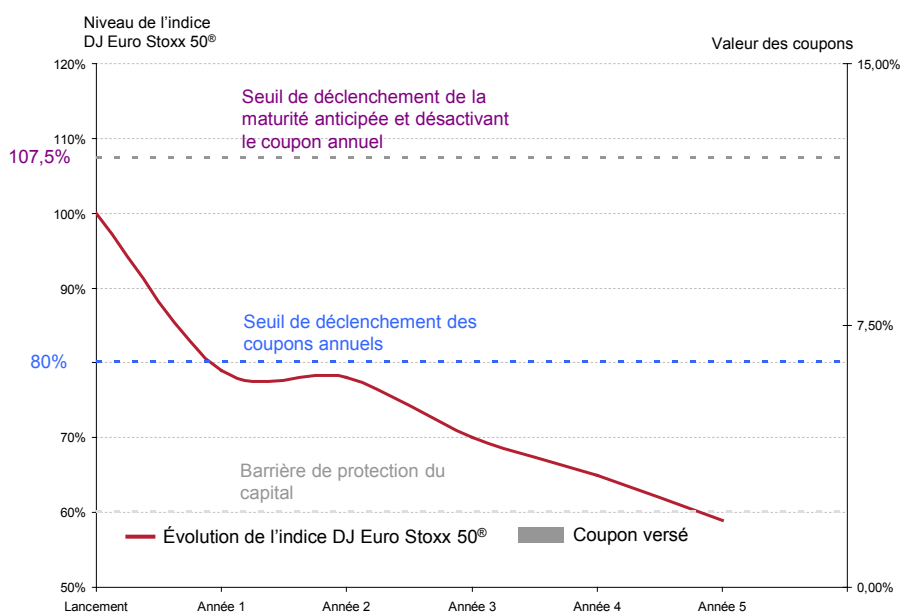
- A l'issue de l'année 2, l'indice DJ Euro Stoxx 50[®] enregistre une baisse supérieure à 20% depuis le 30/04/2010, l'investisseur ne reçoit pas de coupon.
- A l'année 3, l'indice n'a pas baissé de plus de 20%. L'investisseur reçoit un coupon AMG de 15% = (7,50% x 3) - 7,50%.
- A l'échéance, l'indice DJ Euro Stoxx 50[®] n'enregistre pas de baisse supérieure à 20%, l'investisseur reçoit ainsi un coupon de 7,50% en plus de 100% de son capital initial.
- **Ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel de 7,4%.**

Scénario médian 2 : baisse puis rebond de l'indice



- L'indice DJ Euro Stoxx 50® enregistre des baisses supérieures à 20% depuis le 30/04/2010 aux années 1, 2 et 3, l'investisseur ne reçoit donc pas de coupon annuel.
- A l'issue de l'année 4, la performance de l'indice DJ Euro Stoxx 50® depuis le 30/04/2010 est supérieure à +7,50%. Le mécanisme de maturité anticipée est activé et l'investisseur reçoit 100% de son capital initial + le coupon AMG de 30% = 7,50% x 4; soit un total de 130%.
- **Ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel de 6,8%.**

Scénario défavorable : forte baisse continue de l'indice



- De l'année 1 à l'échéance, l'indice DJ Euro Stoxx 50® enregistre uniquement des baisses supérieures à 20% depuis le 30/04/2010, l'investisseur ne reçoit donc aucun coupon annuel.
- A l'échéance, l'indice DJ Euro Stoxx 50® enregistre une baisse supérieure à 40% depuis le 30/04/2010, l'investisseur reçoit la valeur finale de l'indice (59%), soit 59%.
- **Ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel de -10,0%.**
- **L'investisseur subit dans ce scénario une perte en capital.**

Simulations historiques

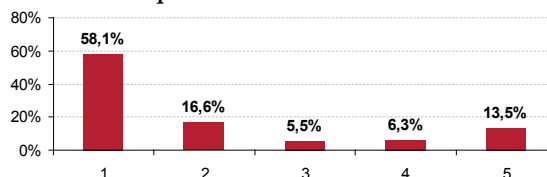
4 697 tests ont été réalisés sur des placements semblables à AMG Euro Stoxx (même durée, même sous-jacent, même formule de remboursement). Les cours de l'indice DJ Euro Stoxx 50[®] ont été relevés chaque jour entre le 05 février 1987 et le 05 février 2010.

Les simulations sur les données historiques de marché permettent de calculer les rendements qu'aurait eu le produit s'il avait été lancé dans le passé, présentées selon la date de lancement. Elles permettent d'appréhender le comportement du produit lors des différentes phases de marché ces dernières années. Ces simulations ont trait à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. LES CHIFFRES RELATIFS AUX PERFORMANCES PASSEES ET/OU SIMULATIONS DE PERFORMANCES PASSEES ONT TRAIT A DES PERIODES PASSEES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RESULTATS FUTURS.

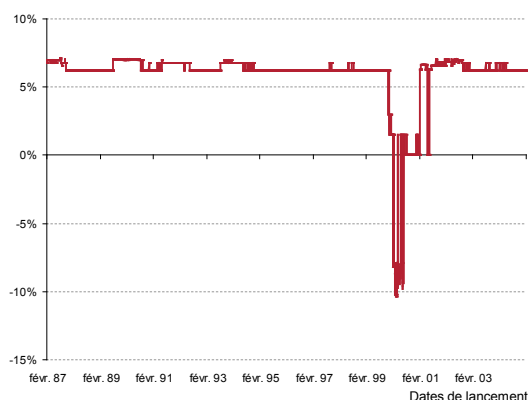
Synthèse des résultats

Taux de Rendement Annuel	
Minimum	-10,4%
Moyenne	5,9%
Maximum	7,1%

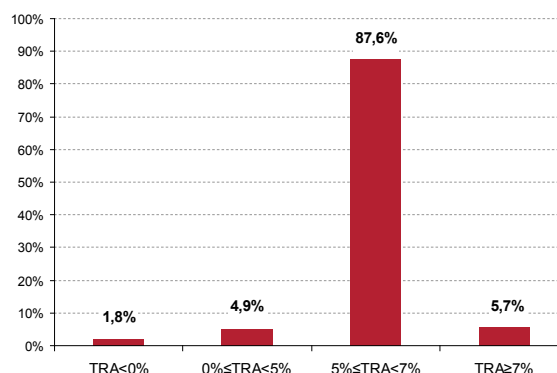
Statistiques sur les années de maturité



Évolution des Taux de Rendement Annuel



Répartition des Taux de Rendement Annuel



L'indice DJ Euro Stoxx 50[®] : l'indice de référence de la Zone Euro

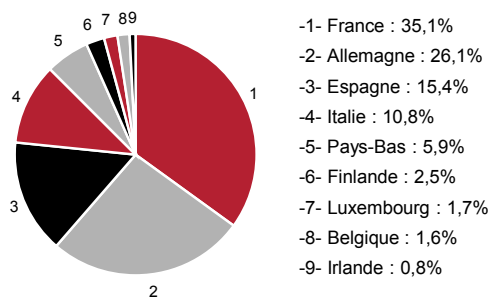
L'indice Dow Jones Euro Stoxx 50[®] est composé des 50 premières sociétés de la Zone Euro, sélectionnées sur la base de la capitalisation boursière, du volume des transactions et du secteur d'activité. Il respecte une pondération géographique et sectorielle qui reflète de manière fidèle la structure et le développement économique de la Zone Euro.

Évolution de l'indice DJ Euro Stoxx 50[®]



Source : Stoxx, du 05/02/87 au 05/02/10

Répartition géographique



Source : Euronext, au 29/01/2010

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations fournies ne sont pas garanties bien que ces informations aient été établies à partir de sources sérieuses, réputées fiables. Les éléments du présent document sont fournis sur la base des données de marché constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Principales caractéristiques financières

Type	Instrument financier non garanti en capital à l'échéance
Emetteur	SG Option Europe (filiale à 100% de la Société Générale)
Garant	Société Générale (Moody's Aa2, Standard & Poor's A+)
Devise	Euro
Code ISIN	FR0010859991
Code Eusipa	1260 Express Certificates
Cotation	Bourse de Luxembourg
Eligibilité	Contrats d'assurance-vie ou de capitalisation
Période de commercialisation	Entre le 25/02/2010 et le 30/04/2010 la valeur liquidative progressera régulièrement au taux le 2% pour atteindre 1 000 euros le 30/04/2010
Valeur nominale	1 000
Prix d'émission	99,65% de la valeur nominale
Date d'échéance	12 mai 2015
Dates de remboursement anticipé	10/05/2011 ou 10/05/2012 ou 13/05/2013 ou 12/05/2014
Sous-jacent	Indice Dow Jones Euro Stoxx 50 [®] (.STOXX50E)
Liquidité	Liquidité quotidienne avec une fourchette achat/vente de 1% dans des conditions normales de marché
Commission de souscription	Néant
Commission de distribution	Société Générale paiera au distributeur une rémunération moyenne annuelle maximum égale à 0,50% du montant effectivement placé
Règlement/Livraison	Euroclear France

Avantages

- AMG Euro Stoxx peut verser tous les ans un coupon de 7,50%, dès lors que l'indice DJ Euro Stoxx 50[®] n'a pas enregistré de baisse de plus de 20% depuis le 30/04/2010.
- AMG Euro Stoxx offre l'opportunité chaque année de récupérer les coupons annuels non perçus les années précédentes grâce à un coupon mémoire versé si l'indice n'enregistre pas de baisse supérieure à 20% depuis le 30/04/2010.
- Si l'indice DJ Euro Stoxx 50[®] enregistre une hausse supérieure à 7,50% depuis le 30/04/2010 à l'une des dates de constatation annuelle, un mécanisme de maturité anticipée est activé.
- Si l'indice enregistre une baisse limitée à 40% par rapport à son niveau initial à l'échéance, l'investisseur reçoit 100% de son capital initial.

Inconvénients

- La protection conditionnelle du capital ne profite qu'aux seuls investisseurs ayant investi avant le 30/04/2010, et conservant l'instrument financier jusqu'à sa maturité.
- L'investisseur ne bénéficie pas d'une garantie en capital. En effet, à la date d'échéance, si le produit n'a pas été remboursé par anticipation, l'investisseur peut subir une perte en capital, la somme des coupons annuels éventuellement versés ne compensant pas la perte.
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement qui peut varier de 1 à 5 ans.
- L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant l'indice DJ Euro Stoxx 50[®].
- Les coupons annuels ne sont pas garantis.

Information importante

- Support représentatif d'une unité de compte de contrat d'assurance-vie ou de capitalisation. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable et/ou frais liés au cadre d'investissement. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur.
- L'instrument financier décrit dans ce document (ci-après l' « Instrument Financier ») est un actif représentatif de l'une des unités de compte du contrat d'assurance vie ou du contrat de capitalisation (ci-après le « Contrat »). Cette brochure décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières de l'Instrument Financier en tant qu'unité de compte du Contrat. La garantie du capital initial à l'échéance est attachée à l'instrument financier et non pas aux contrats d'assurance-vie et de capitalisation.
- Cette brochure ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat. Les conditions d'adhésion audit Contrat et de fonctionnement de l'unité de compte sont détaillées au sein des notes/notices d'information. Cette brochure ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'Instrument Financier sous-jacent qui ne peut être diffusé directement ou indirectement dans le public qu'en conformité avec les dispositions des articles L. 411-1 et suivants du Code monétaire et financier.
- Le Dow Jones Euro STOXX 50® ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de Stoxx Limited, Zurich, Suisse et/ou de la société Dow Jones & Company, société américaine régie selon les lois de l'Etat du Delaware et sise à New York, Etats-Unis (Les « Concédants »), et sont utilisés dans le cadre de licences. Les Concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les titres financiers basés sur l'indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'indice.

Société Générale Corporate & Investment Banking

17 cours Valmy

92987 Paris – La Défense Cedex

Siège social : Société Générale,

29 Boulevard Hausmann, 75009 Paris

552 120 222 RCS de Paris – Numéro APE : 651 C

La Société Générale est un établissement de crédit de droit français agréé par le CECEI

